



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s
et Surveillant(e)s Brigadiers



Déclaration liminaire du S.P.S Comité Technique du C.P Lorient 9 mars 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique.

En prévision des débats qui se dérouleront aujourd'hui, nous tenions à mettre en garde notre hiérarchie sur le durcissement prévisible des conditions de travail des Surveillant(e)s postés.

En effet vous connaissez la position du SPS sur la réouverture du RDC Quartier des Arrivants, pour nous **LE NON est une évidence**. Comment pouvez vous rajoutez à minima **4471 HEURES de travail** à des Surveillant(e)s qui croulent déjà sous des heures supplémentaires épouvantables.

Les départs à la retraite, les départs en mutation, les démissions, les mises à disposition, les mises en disponibilité, les détachements dans d'autres administrations, les détachements syndicaux, les longues absences et autres situations administratives diverses, nous mettent dans en situation extrêmement préoccupante, **le TCCBS est ici à Lorient explosé au quotidien...**

La solution la plus légitime et raisonnable serait d'équilibrer les équipes (grâce aux mutés) avec pour objectif d'arriver au moins à **11 Agents en équipes**.

Dans une situation plus que tendue avec une surpopulation record, nous nous dirigeons inéluctablement vers un mode dégradé... L'administration centrale ne semble pas prendre en considération la souffrance des ses agents et continue sa politique du toujours plus avec moins.

La permanence des fonctionnements, la continuité du service public repose exclusivement sur les épaules des surveillant(e)s en équipes postés. **Le sacrifice de ces agents ne prendra pas fin, il empirera même.**

Comment peut-on alors accepter certaines propositions qui visent notamment à diviser les collègues en mettant en place le principe des "**Brigades**". Principe qui donnera des avantages particuliers à ceux-ci , avec un Week-end sur deux, des vacances CHOISIES (à se partager 3 au lieu de 6) l'assurance d'un service prévisionnel annualisé, l'absence de variable d'ajustement de type volante. L'équité donc abandonnée au bénéfice d'intérêts particuliers. **Quelle tristesse !**

Nous demandons donc à notre Direction de renoncer à toute forme de division.

Si des évolutions sont toujours possibles, cela devra se faire dans un consensus le plus large possible. Pour faciliter la concertation, nous devons réunir les agents dans un groupe de travail pour avoir une pleine conscience des problématiques des ressources humaines.

Nous vous demandons avant tout changement sur le service de consulter préalablement les agents concernés, le SPS refuse tout passage en force.

Nous demandons le versement et l'enregistrement de la déclaration liminaire sur le Procès Verbal du C.T.